

No 12 Du 13 Février
 L'an mil huit cent soixante-quinze, le
 treize Février, à onze heures du matin, ^{pardevant}
 Naissance Vous, Louis Etienne Paris, adjoint au Maire
 de la Commune de Mormant, officier de
 l'Etat Civil de cette Commune, Délégué, est comparu
 le Sieur Jean Blondel, âgé de vingt-huit ans,
 manoeuvrier, demeurant à Mormant, lequel
 nous a présenté une enfant de sexe féminin
 qu'il nous a déclaré être née en sa demeure aujourd'hui
 treize Février, à quatre heures du matin, de
 son légitime mariage avec Estelle Anne
 Blondel.

Pour mention de
 notification au verso
 des folios 11 et 12
 de la table

91 per

Dominique, âgé de Trente ans, sans profession,
et à laquelle l'enfant il nous a déclaré donner
les prénoms de Elise Eugénie, les viles
présentation et Déclaration faites en présence
des sieurs Auguste Késér, âgé de Trente-un
ans, maréchal ferrant, et Alexandre Alfred
Rigault, âgé de quarante-six ans, instituteur
public, tous deux témoins majeurs, demeurant
à Mormant, lesquels ont signé avec nous,
quant au père de l'enfant, il a déclaré
ne le savoir, de ce requis et interrogé
après lecture faite.

Rigault

Késér
fais

Mention se rapportant à l'acte de Naissance

Blondel Elise Eugène, n° 12 de l'année 1877

Pas jugement rendu en requête par le Tribunal Civil de Melun le
21 juin 1887 enregistré, l'acte ordonne que l'acte de naissance de Elise Eugène
Blondel, se soit intitulé on a peur que le nom patronymique « Dominique » comme il
est à la mère de l'enfant, se soit remplacé par celui de « Marbot »

Donné à Melun le 21 juin 1887

Le Greffier du Tribunal

